

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 16 novembre 2009 à 20h00, au bureau de la MRC de la-Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon, (Québec).

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur O'Donnell Bédard, maire
Monsieur Michel Croteau, conseiller
Monsieur Guy Jacob, conseiller
Monsieur Claude Lessard, Conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Denis Bourgault, inspecteur
Madame Vivian Viviers, directrice générale

ABSENCES MOTIVÉES : Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
Monsieur Jacques Coulombe, conseiller

Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue aux membres du conseil et déclare cette séance ouverte.

8005- Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 21 novembre 2009, en y ajoutant cependant le point suivant :

1. Analyse de l'eau;

8006- Acceptation du procès-verbal des délibérations des séances des 1^{er} et 19 octobre 2009

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 19 octobre 2009 après avoir apporté les modifications suivantes :

Résolution 7994 : Ajouter à la fin du 2^{ème} paragraphe : « *Il est convenu d'appliquer la norme de 5 mètres de l'asphalte pour le remblai.* »

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Résolution 7995 : Modifier le 3^{ème} paragraphe pour qu'il se lise comme suit :

« Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à la majorité que ce Conseil accepte la recommandation du Comité d'urbanisme et permet..... »

Résolution 8000 : Modifier le 1^{er} paragraphe pour qu'il se lise comme suit :

« Monsieur Guy Jacob mentionne qu'il serait peut-être intéressant de demander des prix pour que des analyses d'eau potable puissent être faites (enlever une fois par année).

8007 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour les mois de septembre et octobre 2009;
- Conciliation bancaire au 30 octobre 2009;
- Rapport budgétaire pour le mois d'octobre 2009 ;

8008 – Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 900294 à 900316 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

8009 - Rapport de l'inspecteur

Monsieur Bourgault dépose son rapport du mois d'octobre 2009 pour des travaux d'une valeur de 88 900 \$;

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois d'octobre 2009.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

8010- Dossier 146 Chemin Thomas Maher

Monsieur Bourgault dépose aux membres du Conseil copie d'une lettre transmise au propriétaire et accompagnée de photos des travaux en infraction. Cette lettre a été transmise par poste recommandée mais n'a pas été réclamée par le propriétaire.

Sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité de faire signifier ladite lettre par huissier et de donner mandat à nos procureurs de préparer les procédures pour arrêts des travaux et démolition.

8011- Rapport de la directrice générale

- a) Rapport sur l'agence McKinnon : Mme Viviers mentionne que durant l'été il y a eu 189.5 heures de patrouille nautique et 357.5 heures de gardiennage à la barrière du club Nautique ce qui nous a coûté 18 481,92 \$ soit un peu plus que le budget qui était de 16 000 \$ mais nous avons ajouté des heures de gardiennage.
- b) Avis de mise en candidature à la FQM : Les documents de mise en candidature pour un poste au sein du conseil d'administration de la FQM sont remis aux membres du Conseil.
- c) Suivi concernant le chalet (presbytère) : L'inventaire a été fait au presbytère suite au départ de M. Dupont. Il reste beaucoup de meubles dont certains seront à jeter ou à donner au printemps. Mmes Boily, Trottier et Viviers ont fait l'inventaire et considère qu'on pourrait faire une offre à l'Archevêché pour 1 000 \$ pour l'achat de ces biens, montant qui sera déduit du loyer dû.

Quant à la location du chalet pour un éventuel moniteur chef, on pourrait faire un bail du 15 mai au 15 septembre pour la somme de 2 000 \$ payable par le Club Nautique St-Louis.

- d) Rencontre avec la firme d'urbanistes Daniel Arbour et Associés : les représentants de la firme DAA ont pris rendez-vous pour une rencontre demain matin, le 17 novembre afin d'échanger sur nos besoins quant à la réfection des règlements et du plan d'urbaniste. MM. Bédard, Croteau, Jacob et Bourgault assisteront à la rencontre et nous feront rapport à la prochaine séance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

- e) Inscription aux conférences web : Mme Viviers informe les membres du conseil que deux conférences Web sont prévues et invitent les membres à y assister s'ils le désirent. Ces conférences ont lieu au bureau de la Ville aux dates suivantes :
- Le mercredi 18 novembre 2009 à 10h30 : *Mieux comprendre le budget de sa municipalité avant de l'approuver*;
 - Le mercredi 2 décembre 2009 à 10h30 : *Faire respecter nos règlements municipaux : Pourquoi et comment ?*
- f) Rencontre avec Hydro-Québec : Mme Viviers informe les membres du Conseil qu'il y aura une rencontre au bureau de la Ville, jeudi matin à 10h00 avec les responsables d'Hydro-Québec pour faire le suivi du dégagement qui a été fait concernant l'abattage et l'émondage des arbres situés sous la ligne électrique. Elle invite les membres intéressés à participer à cette rencontre à se joindre à eux.
- Elle mentionne de plus que notre projet de réfection de la cuisine du Club Nautique appelé LE POINT D'ANCRAGE, a été accepté par Hydro-Québec et qu'une campagne de promotion commencera en janvier à ce sujet.
- g) Suivi du dossier internet : Nous avons reçu ce matin une demande urgente du gouvernement fédéral de fournir dans les 48 heures une attestation signée par un ingénieur confirmant la viabilité du projet à défaut de quoi notre demande sera rejetée. Mme Viviers a fait les démarches auprès de la firme qui est à préparer les plans et devis et suit ce dossier afin que les documents soient transmis avant mercredi prochain, 11h00.
- h) Participation au souper de Noël de la MRC : Le souper de Noël de la MRC aura lieu le 17 décembre 2009 au Centre communautaire de Shannon cette année et Mme Viviers demande aux membres intéressés de s'inscrire le plus rapidement afin de transmettre les inscriptions avant le 21 novembre.

Le Conseil prend acte du rapport de la directrice générale.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

8012 – Avis de motion, présentation du budget 2010.

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Guy Jacob qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour adopter les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2010, fixer le taux de la taxe foncière, fixer également la date de l'envoi des comptes de taxes ainsi que la date du paiement des versements sur lesdits comptes de taxes.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

8013 – Avis de motion, compensation sur les biens fonds non imposables

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Guy Jacob qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour imposer au cours de l'année 2010 une compensation sur les biens fonds non-imposables sur le territoire de la municipalité.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

8014 – Demande de contribution de Catshalac

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à la majorité que ce Conseil prend acte de la demande de contribution de Catshalac et ne souscrira pas à cette demande pour cette année.

8015 - Renouvellement de l'adhésion à l'Union des Municipalités du Québec

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la directrice générale à procéder au renouvellement de l'adhésion à l'Union des Municipalités du Québec au montant de 475,20 \$.

8016 - Acceptation et signature des conditions de travail des employés pour les quatre prochaines années.

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les ententes négociées avec les employés pour les quatre prochaines années et autorise le maire à procéder à la signature des ententes avec ces derniers.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

8017 – Analyse de l'eau

Monsieur Denis Bourgault présente aux membres du Conseil une proposition qu'il a obtenue de la compagnie Exova pour l'analyse de l'eau de puits privés des citoyens qui pourrait être faite à deux reprises durant l'année soit au début mai et à la fin septembre. Il est demandé à Monsieur Bourgault d'obtenir une autre proposition pour une analyse plus complète soit pour les minéraux, etc.

8018- Levée de la séance

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h15.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire